

## DÉCLARATION DE LA FNEC-FP-FO CAEN DU 13 JANVIER 2025 Académie de Bordeaux

Madame La Rectrice,  
Monsieur Le Vice-Président du Conseil Régional,  
Mesdames & Messieurs les membres du Conseil Académique de  
l'Éducation Nationale,

Le 6 janvier, Élisabeth Borne, ministre de l'Éducation Nationale du gouvernement Bayrou a adressé ses vœux aux personnels.

Elle déclare notamment que, je cite « ***ces derniers mois, nous avons aussi fait face à une instabilité politique. Elle a compromis l'adoption du budget de l'Etat, et donc de nos ministères, et freiné certaines réformes. Parmi elles, je sais que certaines n'ont pas été comprises. C'est pourquoi j'aurai à cœur de venir à votre rencontre, de vous écouter, et de poursuivre avec vous le dialogue.*** ».

Pour la ministre, le problème à l'Éducation nationale ne serait donc pas le manque de personnels, les classes surchargées, la dégradation continue des conditions de travail du fait du gel du point d'indice et de l'accumulation des mesures attaquant les statuts et missions des personnels...

De même, la cause de « l'instabilité politique », ne résiderait pas dans le refus du Président Macron d'admettre sa défaite aux élections de 2024, ni dans la continuité d'une politique rejetée par les urnes.

La FNEC FP-FO refuse tout budget d'austérité, Le CSA Ministériel qui devait se tenir le mardi 7 janvier avec à l'ordre du jour la répartition académie par académie des créations et suppressions de postes a été annulé et reporté au vendredi 17 janvier.

Mais c'est déjà l'austérité à Mayotte ! Comment comprendre le versement discriminatoire de la prime de 2000 € aux enseignants de l'île, pourtant tous concernés à égalité par le drame ! Cela traduit le spectacle de la déconnexion de notre Ministre lors de sa visite dans l'île. Nous espérons que l'Etat prendra enfin conscience de la situation catastrophique de l'île, notamment concernant la remise en état des écoles et établissements. Que l'Etat assure enfin son rôle républicain !

Concernant les 4000 suppressions de postes annoncées par le précédent gouvernement, nul doute que la ministre Borne hésite à relancer la colère des personnels en les confirmant. La FNEC FP-FO n'acceptera aucune suppression de poste ! L'École publique a besoin de postes et de personnels !

Plus généralement, nous demandons l'abandon de la poursuite des contre-réformes (choc des savoirs, voie professionnelle, acte 2 de l'École inclusive...) qui ne traduisent qu'une volonté d'économie budgétaire et de dégradation des services publics !

La Fédération Générale des Fonctionnaires FO a été reçue le 7 janvier par le nouveau ministre de la Fonction Publique, elle exige le dégel du point d'indice, ainsi que l'abandon des mesures de type « Kasbarian » (jours de carences et baisse de l'indemnisation des arrêts maladie).

**À l'heure où le gouvernement Bayrou – en sursis – annonce un budget d'austérité de 50 milliards d'euros, la FNEC FP-FO entend continuer à porter ses revendications :**

- 🔊 **Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne !**
- 🔊 **Augmentation des salaires et du point d'indice : 10 % tout de suite !**
- 🔊 **Retrait de toutes les mesures qui détruisent l'École publique, du « choc des savoirs » à la réforme Grandjean des lycées professionnels en passant par l'acte 2 de l'École inclusive, l'acte 2 de l'autonomie et la mise en déficit des universités !**
- 🔊 **Annulation de toutes les suppressions de postes et créations de tous les postes nécessaires !**

**Concernant les projets de la carte des formations professionnelles et BTS pour la rentrée scolaire 2025**, point très important à l'ordre du jour de ce CAEN notamment pour tous les PLP, nous souhaitons, avant les débats, dire ceci :

Nous avons cru comprendre que la méthode permettant de définir la carte des formations professionnelles allait changer : davantage de discussions avec les équipes pédagogiques et les représentants syndicaux, des outils d'analyse et de pilotage clairs et précis, des informations données plus tôt, une visibilité pluriannuelle, etc. Malheureusement, force est de constater qu'il n'en est rien.

En effet, si on regarde tout d'abord au niveau du calendrier, ce n'est pas mieux que l'année dernière. Certes, le CSA Académique, ainsi que ce CAEN, ont été programmés plus tard, mais le groupe de travail au cours duquel peut s'exercer un semblant de dialogue social, s'est réuni le 9 décembre dernier, soit à peine une dizaine de jour après que les représentants des personnels aient été destinataires des projets. **Nous demandons à être informer des projets dès qu'ils existent !**

Au niveau de la visibilité pour les rentrées 2026 et 2027, nous n'avons rien, alors que lorsque la carte n'était pas « pluriannuelle », nous avons connaissance officiellement des prévisions à N+2. Madame la DRAFPICA adjointe a bien tenté de nous rassurer en nous précisant qu'elle travaillait déjà sur des pré-projets pour les 2 rentrées suivantes, mais comme elle ne peut rien nous dire, alors nous restons sur notre faim.

Au niveau des outils, qui nous ont été présentés comme indiscutables, là encore, il y a comme un problème. En effet, ces indicateurs utilisés pour décider d'une fermeture de section ou de diminution d'effectifs sont issus de la plateforme Orion - Mission Inserjeunes (version bêta indiquant sur sa page d'accueil « outil en construction »). Et l'outil ORION, d'aide à la transformation de la carte des formations, qui rassemble des statistiques d'insertion à 6 mois et de poursuite d'étude des élèves à l'issue de leur réussite à l'examen, travaille avec des données qui datent de 2022 ! En effet, les derniers chiffres sont obligatoirement ceux de la session 2022. Il classe donc les formations en fonction de leur « devenir favorable », par rapport à la moyenne régionale, dans un des quadrants Q1 à Q4

sans avoir les chiffres, ni de 2023, ni de 2024 ! Et la comparaison est faite avec une moyenne générale de formations de même niveau mais n'ayant rien à voir les unes avec les autres sur le plan professionnel. Aucune formation n'est à l'abri de passer rapidement dans le mauvais quadrant ! Et on a bien compris qu'il ne fallait absolument pas se retrouver en Q4 ! En réponse à nos critiques, nous avons entendu que tout cela était corrigé grâce à des échanges nourris dans les établissements avec les équipes pédagogiques qui peuvent apporter leur expertise particulière et actuelle. Madame La Rectrice, Monsieur Le Vice-Président, nous pouvons vous affirmer qu'en réalité, en 2024, dans la plupart des établissements, il n'en a rien été. Dans le meilleur des cas, les collègues ont « bénéficié » d'une information lors d'un Conseil Pédagogique une fois que les éléments avaient déjà été discutés entre leur chef d'établissement et le corps d'inspection...

Lors du groupe de travail du 9 décembre, nous devons reconnaître que nous avons eu droit à la parole. Nous avons pu argumenter point par point sur chaque projet qui nous paraissait incohérent et pour lesquels nous avons été mandatés par les équipes pédagogiques. Malheureusement, même si nous avons réussi à montrer la « faiblesse » des arguments avancés par l'autorité académique, nous avons eu le sentiment que rien ne bougerait... Enfin, si, nous avons constaté avec satisfaction l'abandon du projet de suppression du Bac Pro « Ouvrages du bâtiment option métallerie » au lycée Cantau à Anglet. Il s'agit là d'une excellente décision !

Pour résumer, après le groupe de travail et le CSA Académique, nous cherchons toujours à comprendre ce qui a pu guider les choix des projets de cette carte des formations... Ce dont nous sommes certains, c'est que l'ouverture des 3 formations à la SEP du nouveau lycée polyvalent de Créon, oblige l'autorité académique, faute d'ambition sur la carte, à fermer des formations ailleurs dans l'académie...

Madame La Rectrice, Monsieur Le Vice-Président, il est évident que s'il ne nous est pas présenté, lors de ce CSA Académique, des éléments plus rigoureux et donc plus convaincants que ceux qui nous ont déjà été présentés, alors nous voterons CONTRE ces projets injustifiables.

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Pour la FNEC-FP-FO**  
**André Hernandez, Patrick Mouras**  
**Christophe Grimaux, Eric Mouchet.**